

Mesures d'optimisation					
Commissaire à la santé et au bien-être					
Heures rémunérées					
Catégorie d'effectifs		Résultat obtenu depuis 1er avril 2025 (en date du 31 août 2025)			
Catégorie d'effectifs	Type d'emploi	Réduction en ETC	Réduction en heures rémunérées	Économie (rémunération, contributions d'employeur) (en dollars)	Économie (rémunération, contributions d'employeur) (en dollars)
Cadre					
Professionnel	Permanent				
	Occasionnel	2,0	3 652,6	96,5	231,7
Technicien	Permanent				
	Occasionnel				
Autre	Permanent				
	Occasionnel				
Total		2,0	3 652,6	96,5	231,7